

CSTT

Manifestation dans le cadre de la quatrième Journée Mondiale du Travail Décent (JMTD 2011) et de la Rentrée sociale

Exposé 2: Taxation du secteur financier : Une contribution au débat

Lomé, 07 octobre 2011

Plan de la présentation

- 1. Pourquoi une taxation du secteur financier et bancaire?**
- 2. Les mécanismes en cours**
- 3. Les retombées de la taxation financière**
- 4. Que doivent faire les syndicats ?**

1. Pourquoi une taxation du secteur financier et bancaire?

→ (1) Fondement économique et social

Pour des raisons de justice économique et d'équité sociale, une taxe sur les transactions financières s'impose au regard de l'importance et de la nature spéculative des activités et opérations du secteur financier et bancaire.

Cette taxe pourrait être une source de revenus pour:

- **les Etats**
- **les organisations internationales et régionales**

en vue de la promotion du développement par les moyens mobilisés qui serviraient entre autres à:

- **la production agricole et l'industrialisation des PEVD**
- **la lutte contre la pauvreté**
- **La réalisation des OMD**

→ (2) Origine des transactions

L'une des principales causes de la crise financière mondiale de 2008 et de la récession qu'elle a occasionnée est **la spéculation**

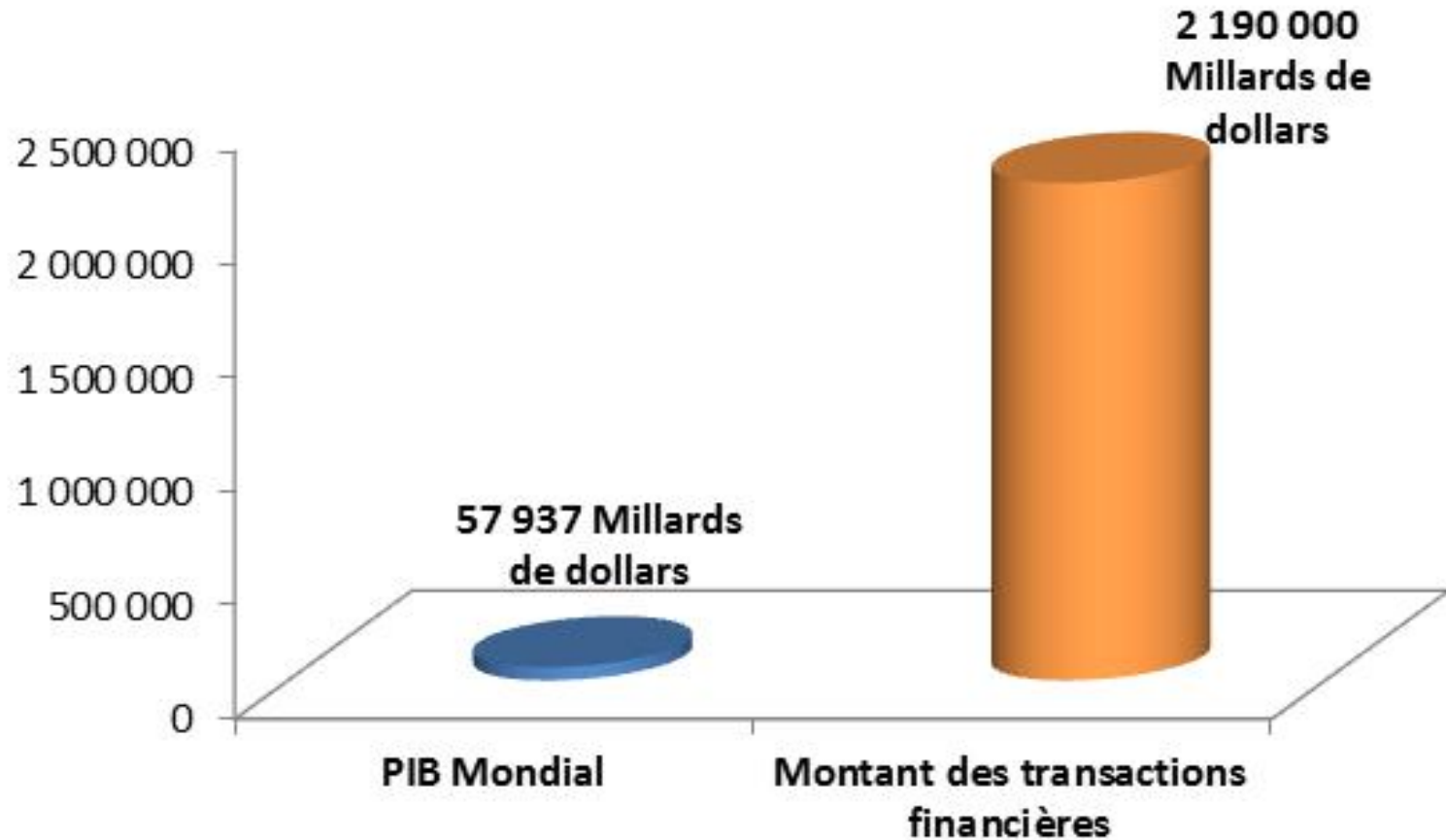
sous toutes ces formes, **produits financiers, immobiliers, physiques et services**, etc.

Dans le cas spécifique de l'Afrique, les pays africains dépendent énormément **(60 à 90%) des produits de base** qui font l'objet de spéculation sur le marché à terme.

Ces produits sont: Cobalt, Or, Uranium, Diamant, Chrome, Manganèse, Phosphate, Fer, Pétrole, Café, Cacao, Coton, Thé, Huile de palme, Arachide, Banane etc.

→ (3) Importance des transactions financières

Quelques données de 2009



→ (3) Importance des transactions financières

PIB Mondial en 2009 : **57 937 milliards de dollars** en 2009

Montant des transactions financières en 2009

2 190 000 milliards de dollars (6 000 milliards de dollars par jour) dont la moitié en opérations de change (transactions sur les devises).

Le PIB mondial représente environ **2,65% des transactions financières mondiales**. Ce montant correspondant à **moins de 10 jours d'activités financières dans le monde**.

2. Les mécanismes en cours

- Les discussions en cours actuellement dans le cadre de la régularisation financière sont relatives à l'adoption de l'un des deux instruments suivants :
 - la **Taxe sur les Transactions Financières (TTF)**
 - la **Taxe sur les Activités Financières (TAF)**

→ La Taxe sur les Transactions Financières (TTF)

La TTF consisterait à taxer la valeur de chaque transaction applicable:

- aux actions;
- aux obligations;
- aux devises;
- aux produits dérivés.

Suggérée depuis 1972 par l'Américain James Tobin «prix Nobel d'économie» sous le nom de taxe Tobin afin de ne plus inciter à la spéculation à court terme, le taux de cette taxe serait faible, de 0,05 % à 1 %.

Cette taxe est, en partie conçue pour limiter la spéculation

→ *La Taxe sur les Activités Financières (TAF)*

Proposée par le FMI, la TAF est un instrument dont les caractéristiques sont les suivantes:

- elle porte, en principe, sur la totalité des bénéfices et des rémunérations;
- elle peut être conçue pour ne frapper que le risque et/ou les rentes économiques;
- elle s'applique aux sociétés.

Les bénéfices et rémunérations étant la valeur ajoutée du secteur financier, la TAF serait en quelque sorte une taxe sur la valeur ajoutée (TVA), étant donné que la plupart des entreprises du secteur financier sont exemptées de la TVA. Ceci remettrait donc le système financier au même niveau fiscal que les autres secteurs.

La mise en œuvre de la TTF ou de la TAF pourrait engendrer la fuite des capitaux, à moins que cette mise en œuvre soit faite à l'échelle mondiale.

Au fait, la taxation de l'activité financière constitue-t-elle une solution à la spéculation ?

En réalité, Non !!! Les gains en jeu sont bien plus forts que le montant de la taxe.

Mais cette taxe doit s'imposer.

3. Les retombées de la taxation financière

Les moyens financiers nécessaires à la réalisation des OMD en 2015 ne sont estimés qu'à environ **160 Milliards de dollars**.

Les transactions financières mondiales sont évaluées à **2.200.000 de Milliards de dollars environ en 2009**.

Une taxation du secteur financier, à l'échelle mondiale, de l'ordre de **0,05%** (soit **1100 Milliards de dollars**) peut donc permettre de financer en une seule année toutes les actions de lutte contre la pauvreté, de protection de l'environnement, d'éducation, de santé... nécessaires pour l'atteinte des OMD.

Une partie de cette ressource pourrait également contribuer à la création de milliers emplois déçants de par le monde.

4. Que doivent faire les syndicats ?

Le débat en faveur de la taxe financière est déterminant pour la viabilité des économies du monde entier.

Depuis le début de la crise en 2007, les syndicats à travers :

- La CSI et ses organisations régionales
- Le TUAC (Commission syndicales consultative auprès de l'OCDE)
- La FSI (Fédération Syndicale Internationale)

ont initié des actions en faveur d'une telle taxe.

Pour des raisons d'équité et de justice sociale, les syndicats doivent davantage, avec les organisations de la société civile concentrer l'attention du public du monde entier sur la mise en œuvre d'une telle taxe.

Au prochain sommet du G20 de Novembre 2011, ce point serait en tête des revendications syndicales.

Au Togo, les syndicats, à tous les niveaux, doivent s'informer et former des groupes de travail sur ce sujet. Il y va de l'intérêt des tous les peuples.

Merci pour votre attention